


**FORMATEUR**

Frédéric DEFRADAS


**Type de formation**

Présentiel


**Durée de la formation**

1 jour soit 7 heures


**Tarif**

 250€ HT par jour  
et par participant

**Taux de réussite**

90%


**Public concerné**

Responsables administratifs  
et assimilés en charge de  
l'élaboration des contrats et  
marchés tenant compte des  
enjeux environnementaux  
des prestations réalisées.


**Conditions**

Inter ou Intra collective


**Lieu**

Iddest ou selon le lieu défini


**Délai d'accès**

2 mois

**MODULES JURIDIQUES**

# Droit de l'environnement appliqué aux industries et chantiers

**APTITUDE**

Être en charge de la gestion ou de l'application des marchés publics ayant un lien avec un aspect environnemental

**COMPÉTENCES REQUISES**

Être en charge de la gestion ou de l'application des marchés publics ayant un lien avec un aspect environnemental

**PRÉREQUIS**

- Disposer d'une formation initiale en droit public – droit de l'urbanisme
- Connaître les cadres légaux d'application des marchés publics
- Exercer une fonction de rédaction ou suivi de contrats ou marchés publics
- Avoir un objectif d'amélioration des contrats sous le prisme environnemental

**OBJECTIFS POURSUIVIS**

- Identifier les enjeux environnementaux liés à l'élaboration et à la gestion des marchés publics de travaux notamment en tenant compte des éléments suivants : ICPE • droit de l'urbanisme • sites pollués • gestion des déchets • terres excavées • espèces protégées • infractions pénales

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, MOYENS ET ANIMATION**

- Pédagogie didactique pour les apports de connaissance (exposés et questions + Powerpoint et exemples)
- Utilisation de documents officiels en usage
- Échanges avec les participants pour aborder l'application pratique des enseignements

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

2 types de modalités : questionnaire personnel avant et après la formation + QCM déployés dans le cadre du module

**ACCESSIBILITÉ**

Iddest est vigilant quant au choix des lieux d'animation de la formation

**PROGRAMME DE LA FORMATION**

**Doter les participants des éléments nécessaires à la pratique de leur métier dans la mise en œuvre et suivi de tous les marchés de travaux. Les faire progresser dans la performance de la rédaction de ces marchés, comme dans le suivi de leur déroulement et l'évaluation de leur condition de déploiement**

**JOUR 1**

- Les différents volets de la législation environnementale
- Les autorisations environnementales
- Exploitation d'une ICPE
- Relations urbanisme / Environnement
- L'environnement dans les autorisations d'urbanisme
- L'information sur les sites potentiellement pollués
- Le cadre réglementaire applicable aux sites potentiellement pollués
- La législation sur les déchets
- Les déblais et les terres excavées
- La législation sur les espèces protégées
- Les infractions pénales